

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 6 (1894)
Heft: 4

Artikel: Relevé général photographique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Relevé général photographique.

D'Amérique nous vient la nouvelle d'un vaste projet qui ne peut manquer d'intéresser le monde photographique en France, car il n'est pas moins réalisable chez nous que de l'autre côté de l'Atlantique.

C'est M. Harrisson, de Birmingham, qui est l'auteur de ce projet, dont on se préoccupe déjà beaucoup à l'étranger, car il y est entré en voie de réalisation.

Il a eu, même ici, un assez grand retentissement, puisque nombre de journaux l'ont signalé et qu'il est sérieusement question d'en proposer l'exécution.

Mais, sans nous arrêter, pour l'instant, à considérer le sort qui pourrait être réservé à ce projet parmi nous, voyons comment M. Harrisson l'a conçu et fait admettre là-bas.

Au Congrès international de Photographie de Chicago, M. W. Jérôme Harrisson n'a proposé rien moins que d'entreprendre, dans tous les pays du monde, la reproduction par la photographie de tout ce qui peut présenter un intérêt quelconque, soit pour l'histoire locale et l'archéologie, soit pour la géographie, soit pour l'art ou pour la science.

Ceci implique tout naturellement la création de musées photographiques locaux, de publications destinées à reproduire les principales œuvres de ces musées, ainsi que tout ce qui découlerait de l'utilisation des documents ainsi obtenus.

Le projet, on le voit, est immense. Il méritait la haute considération dont il a été l'objet au Congrès international de Chicago et l'attention qu'après ce Congrès on a bien voulu lui prêter en France... Mais pourquoi dans la conception d'une idée si remarquable sommes-nous devancés par l'étranger ?

Hélas ! il faut bien le constater, c'est parce que notre étroitesse d'esprit nous porte à méconnaître l'initiative de nos compatriotes et même à combattre cette initiative par la plus coupable indifférence lorsqu'elle ose se manifester.

Le projet tant admiré de M. W. J. Harrisson, ce projet qui, retour de Chicago, obtient tant de crédit en France, n'y est pourtant pas nouveau.

Devant ceux-là mêmes qui s'en font, après le Congrès américain, les dévoués propagateurs, il avait été exposé si complètement qu'ils n'ont pu se dispenser de le rappeler.

En effet, dès 1891, notre collègue M. Fleury-Hermagis, devant la Société photographique de Rennes, énonçait le projet repris et augmenté plus récemment.

En mai 1892, devant l'*Union des Sociétés françaises de Photographie*, il préconisait encore la même conception. A plusieurs reprises, ensuite, il a rappelé, mais sans obtenir grand écho, cette idée si féconde, et nous devons faire violence à notre modestie pour dire que nous avons à peu près été seul à soutenir ici même, avec quelque chaleur, ce projet de M. Fleury-Hermagis qui, retour de Chicago et sous le nom de M. Harrisson, fait tant de bruit à présent.

De crainte d'effaroucher ceux qui craignent toujours de trop entreprendre, notre collègue s'était d'abord contenté de proposer l'exécution d'une géographie pittoresque de la France, photographiée par province ou par département (géographie et ethnographie).

Dès la fin de 1892, en Autriche, on adoptait ce programme.

Nous pourrions peut-être à présent, après tout le monde, entreprendre aussi cette œuvre, moins effroyable qu'on ne persiste à le croire ou à feindre de le croire.

Notre Commission des monuments historiques, si précieusement secondée par M. Mieusement, a déjà fait un pas dans cette voie en reproduisant bon nombre des mer-

veilles architecturales que notre pays possède. Mais l'œuvre de cette Commission, forcément très restreinte, ne saurait atteindre seule le but dont il s'agit. Elle démontre seulement qu'il est des plus réalisables et des plus utilitaires.

En dehors des monuments d'architecture qui n'ont qu'une valeur historique et artistique, il y a en effet une quantité considérable de sujets dont la reproduction s'impose aux titres les plus divers.

Pour la science aussi bien que pour l'industrie et même le commerce, il y aurait profit à faire le relevé photographique de tout ce qui existe d'intéressant chez nous.

Demander un pareil relevé à une entreprise quelconque, fût-elle soutenue par l'Etat, serait trop exiger; mais ce que l'administration la plus puissante ne saurait faire en bien des années, l'initiative générale peut aisément le réaliser très vite.

Des centaines d'amateurs photographes existent d'un bout à l'autre de la France; isolés ou groupés avec d'autres confrères en photographie, dans les Sociétés disséminées sur tous les points de notre territoire, ces amateurs sont admirablement placés pour mener à bien, en peu de temps, le relevé qui pourrait leur être proposé.

Ce qui manque le plus souvent, en effet, à l'amateur solitaire comme aux groupes d'amateurs, c'est un but. Les uns et les autres le trouveraient dans un *Relevé général photographique des choses et de l'activité française*, car un tel relevé répond fatalement à tous les goûts comme à toutes les aptitudes.

Dans un certain nombre de grandes divisions, comprenant toutes les classes, sections et sous-sections nécessaires, il est facile de classer méthodiquement l'ensemble, quelque vaste qu'il soit, des choses photographiables et d'en tracer le programme complet.

Pour chaque chose ou nature de chose reproductible, un ou plusieurs formats peuvent être assignés, et les envois ne manqueront pas si tous les photographes professionnels ou amateurs sont assurés de voir leurs travaux bien accueillis, pourvu qu'ils rentrent dans le programme tracé et soient assez présentables pour servir de documents.

Bien plus, si l'on est sûr de rencontrer d'innombrables reproducteurs de bonne volonté, il n'est pas moins certain que chaque département fournira spontanément des délégués heureux de consacrer leurs loisirs à la centralisation et à la conservation de ces documents, dont un ou plusieurs exemplaires formeront vite ici le plus précieux musée central qui se puisse rêver.

Les produits d'un faible droit d'entrée peuvent d'autre part ici, comme dans chaque département d'ailleurs, payer le logement et l'exposition permanente des documents rassemblés sans préjudice des autres produits qui pourraient en être tirés, aussi bien au profit de l'œuvre du *Relevé général photographique* qu'au profit des collaborateurs de ce relevé.

Un photographe professionnel que nous ne voulons point désigner, car il ne brille malheureusement pas plus par la largeur que par la qualité de ses *vues*, se déclarait récemment devant nous hostile au projet de M. Fleury-Hermagis, sous le singulier prétexte que ce projet pourrait nuire au commerce des marchands de photographies pittoresques en leur faisant une redoutable concurrence.

Il faudrait être animé d'un aveugle parti-pris ou bien ignorant des détails du commerce des vues photographiques pour adopter l'argument de cet étrange adversaire, car il suffit d'avoir essayé de vendre des clichés pour savoir combien ce commerce, peu considérable d'ailleurs, est limité.



Phototype P. Nadar, Paris.

Photocollographie Brummer & Hauser, Zurich.

En dehors de quelques rares sujets très *classiques*, l'acheteur ne demande jamais, en fait de vues photographiques, que celles des lieux qu'il a pu voir personnellement et dont il désire tout naturellement garder le souvenir au moyen d'une reproduction photographique.

Il s'ensuit que, si l'amateur photographe propose à un marchand de photographies des clichés nouveaux, ce dernier refuse presque toujours de les acquérir, même s'ils sont fort beaux et s'ils reproduisent les sites les plus admirables.

Le commerçant rend justice à la valeur des phototypes présentés, mais affirme, avec raison, qu'ils ne seraient pas de vente, parce que le touriste n'achète que les vues de sites qu'il a pu contempler.

Le *Relevé général photographique de la France* ne saurait donc nuire en aucune façon au commerce des photographies. Bien au contraire, il a toutes chances de le favoriser, car il peut faire connaître un grand nombre de lieux remarquables et dont alors le commerce saura faire lui-même des reproductions au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

En attendant, l'activité générale ne doit que trouver profit à mieux connaître les ressources que notre pays renferme, et l'industrie photographique en particulier y est intéressée au plus haut point.

Le vaste travail de ce relevé est effectivement des plus propres à provoquer une reprise des affaires dont il serait superflu de faire remarquer la nécessité. Le progrès du perfectionnement des appareils et des produits ne peut qu'en bénéficier; nous faisons donc des vœux pour que le projet aboutisse, et dans le plus bref délai.

(*Photographie française.*)

Nous ne pouvons qu'appuyer de tous nos vœux la réalisation de ce projet. Un *Relevé général photographique* serait

non seulement aux Etats-Unis, en France, mais dans tous les pays, à commencer par la Suisse, d'une incontestable utilité. Dans quelque contrée que l'on se trouve, il y a le présent et il y a le passé, et le passé est perpétuellement différent du présent. Seulement, par la force des choses, nous le perdons de vue, nous l'oublions, et quand nous voulons le reconstituer, il est souvent trop tard. Sous ce rapport, rien ne change plus que la configuration d'une ville; je ne parle pas seulement des villes américaines qui incarnent en quelque sorte le mouvement perpétuel, mais de nos vieilles cités romaines qui pendant des siècles sont restées emprisonnées dans leurs enceintes, ne pouvant s'étendre, forcées à la stagnation, puis qui brusquement ont fait irruption au delà de leurs murailles. Que ne donnerions-nous aujourd'hui pour avoir la vue exacte de ces changements successifs et de quelle valeur ne seraient-ils pas pour la topographie d'une ville? Aussi le *Relevé général photographique* est-il appelé, nous n'en doutons pas, à devenir de projet une réalité très promptement utile.

(Réd. de la Revue suisse.)

Papier platinotype.

Le papier platinotype ne jouit pas en général de la sympathie des photographes. L'emploi de ce papier offre de grandes difficultés, soit à cause de sa conservation, pour laquelle l'abri de l'humidité n'est pas la moindre condition, soit pour ses exigences très grandes quant à la qualité du négatif, soit enfin à cause des tons noirs qui demandent pour l'obtention parfaite des ombres un travail spécial et coûteux.